



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

6022^e séance

Mardi 25 novembre 2008, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Ballestero	(Costa Rica)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M ^{me} Qwabe
	Belgique	M. Kenes
	Burkina Faso	M. Koudougou
	Chine	M. Li Kexin
	Croatie	M. Jurica
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Shcherbak
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Mantovani
	Jamahiriya arabe lybienne	M. Dabbashi
	Panama	M. Arias
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	M. Quarrey
	Viet Nam	M. Hoang Chi Trung

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, au titre de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Lynn Pascoe, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à qui je donne maintenant la parole.

M. Pascoe (*parle en anglais*) : Je souhaite vous remercier, Monsieur le Président, de l'occasion qui m'est offerte d'informer à nouveau le Conseil sur la situation au Moyen-Orient. Ce mois-ci et pour la première fois, je ne formulerai pas d'observations sur le Liban, étant donné que le Coordonnateur spécial pour le Liban, M. Michael Williams, ainsi qu'un collègue du Département des opérations de maintien de la paix présenteront demain au Conseil le rapport du Secrétaire général (S/2008/715) sur la mise en œuvre de la résolution 1701 (2006).

Il y a deux semaines, le 9 novembre, le Secrétaire général a présidé une réunion du Quatuor à Charm el-Cheikh lors de laquelle les parties, à leur initiative, ont fait le point des progrès enregistrés dans leurs négociations bilatérales. C'était une réunion historique, puisqu'elle était la première à réunir les parties et le Quatuor, signe important de la poursuite du processus politique découlant de la conférence d'Annapolis de l'année dernière.

L'initiative du Président palestinien, M. Abbas, et de la Ministre des affaires étrangères d'Israël, M^{me} Livni, de rendre compte ensemble au Quatuor constitue un important précédent pour une implication plus active du Quatuor à l'avenir. Le Président Abbas

et la Ministre des affaires étrangères Livni ont également eu des entretiens bilatéraux à Charm el-Cheikh, et une autre rencontre bilatérale s'est tenue entre le Premier Ministre Olmert et le Président Abbas à Jérusalem le 17 novembre. Le 17 novembre également, le Premier Ministre Olmert a annoncé l'intention d'Israël de libérer quelque 250 détenus palestiniens, par égard pour le Président Abbas avant la fête musulmane d'Eid Al-Adha le mois prochain.

Israël et les Palestiniens, ce que nous regrettons, ne respecteront probablement pas l'engagement pris à Annapolis de parvenir à un accord d'ici à la fin de l'année. Cependant, le fait que les parties affirment avoir entamé des négociations directes, soutenues et approfondies est à saluer. Il convient aussi de relever que, sans minimiser les dissensions et les obstacles qui demeurent, les parties s'accordent à qualifier leurs négociations de négociations de fond et prometteuses. Les parties ont déclaré que les négociations se poursuivraient sans interruption et que leur objectif restait d'atteindre un accord de paix complet couvrant tous les points, sans exception. De plus, les parties se sont de nouveau engagées à mettre en œuvre les obligations qu'elles ont contractées au titre de la Feuille de route; il est donc urgent de prendre davantage de mesures pour garantir la crédibilité du processus.

Les négociations devraient se poursuivre au cours des prochaines semaines, bien que la situation politique interne tant en Israël que parmi les Palestiniens risque de compliquer les choses. L'incapacité du Premier Ministre désigné, Tzipi Livni, de former un gouvernement de coalition, en partie en raison des divergences de points de vue sur Jérusalem, a forcé le Président Peres, le 28 octobre, à convoquer de nouvelles élections, qui sont maintenant prévues pour le 10 février 2009.

Les Palestiniens restent divisés. À près avoir présenté aux factions palestiniennes une proposition de réconciliation, l'Égypte les a invitées à une réunion au Caire le 9 novembre. Toutefois le Hamas ne s'y est pas rendu. Le Secrétaire général appelle le Hamas et, en fait, toutes les factions palestiniennes à s'employer d'urgence à réunifier la bande de Gaza et la Cisjordanie dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime afin que le processus de paix puisse aller de l'avant.

Cependant, les déclarations entre le Hamas et le Fatah ont gagné en intensité. Le Comité central de l'Organisation de libération de la Palestine a annoncé qu'il avait élu Mahmoud Abbas comme Président de

l'État de Palestine, élection qui a été rejetée par les dirigeants du Hamas. Les ministres des affaires étrangères de la Ligue des États arabes se réuniront au Caire le 26 novembre pour discuter de la situation à Gaza, de la situation politique intérieure en Palestine et des négociations israélo-palestiniennes.

Malheureusement, l'évolution récente de la situation dans les territoires palestiniens occupés et en Israël souligne que le fossé qui existe entre les processus politiques et la situation sur le terrain reste important, ce qui crée des obstacles considérables sur la voie à suivre. Les violences israélo-palestiniennes au cours de la période considérée ont fait 16 victimes parmi les Palestiniens, – 15 militants à Gaza et un civil armé-, et quelque 122 blessés, principalement des civils. Un Israélien a été tué à coups de couteau à Jérusalem le 23 octobre, et 25 Israéliens, des soldats ainsi que des civils, ont été blessés durant la période considérée.

La *tahdiya* ou trêve à Gaza et dans le sud d'Israël, en vigueur depuis le 19 juin, a été menacée par plusieurs incidents violents. Israël a mené une incursion militaire à Gaza le 4 novembre afin de détruire un tunnel qui aurait servi à enlever des soldats israéliens. Six militants ont été tués à cette occasion et Israël a procédé à plusieurs autres incursions de moindre ampleur à Gaza dans les jours qui ont suivi. Plus de 123 roquettes et 118 obus de mortiers ont été tirés par des militants palestiniens sur Israël ou sur des points de passage pour les personnes et les marchandises situés entre Israël et Gaza, blessant un civil israélien. Le Secrétaire général a condamné à plusieurs reprises les attaques à la roquette et autres attaques de militants palestiniens contre des cibles civiles israéliennes et je renouvelle ici sa condamnation. Nous demandons instamment que cessent les tirs de roquettes et nous exhortons les parties à respecter pleinement la trêve.

Entre le 4 et le 23 novembre, les autorités israéliennes ont sévèrement limité l'accès des travailleurs humanitaires ainsi que des marchandises commerciales et des biens humanitaires à Gaza. Ces restrictions ont entraîné des interruptions de l'aide alimentaire fournie par l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et par le Programme alimentaire mondial, ce qui a eu des conséquences pour des centaines de milliers de Palestiniens.

En raison des pénuries de combustible, la centrale électrique de Gaza a été fermée pendant plus de 12 jours et selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, il y a eu des coupures d'électricité périodiques allant jusqu'à 8 heures par jour dans certaines zones de la bande de Gaza, durant la période considérée. Les quantités de carburant disponibles sur le marché ont également considérablement diminué dans la mesure où les importations d'essence, de diesel et de gaz domestique sont bloquées depuis le 5 novembre. Il y a une grave pénurie de gaz domestique dans la bande de Gaza qui touche les foyers mais aussi les boulangeries de la zone dont 30 sur un total de 71 sont maintenant fermées. Le manque de carburant est également l'un des principaux facteurs obligeant le rationnement de l'eau dans toute la bande de Gaza, ce qui touche environ 600 000 personnes. Malgré le bouclage, quelque 23 urgences médicales par jour ont été autorisées à franchir le point de passage d'Erez.

Les tirs de roquettes ont brusquement diminué le 23 novembre et le 24, Israël a rouvert le point de passage de Kerem Shalom, permettant à 28 camions transportant des fournitures humanitaires de base de pénétrer sur le territoire et facilitant également la livraison de quelque 440 000 litres de combustible industriel pour la centrale électrique de Gaza, ainsi que l'acheminement de 240 tonnes de blé et de 560 tonnes de fourrage par la bande transporteuse de Karni. Selon le Gouvernement israélien, hier soir, des roquettes ont été lancées sur Ashkelon depuis Gaza. Le Ministre de la défense, M. Barak, a de nouveau ordonné la fermeture de l'ensemble des points de passage aujourd'hui. Malgré les livraisons de combustible, la centrale électrique de Gaza ne fonctionne toujours pas en raison d'un problème technique et de la pénurie de pièces de rechange. Il a été demandé à Israël d'autoriser la livraison de ces pièces à Gaza.

Plusieurs grandes agences de presse et organismes ont protesté auprès du Gouvernement israélien contre le fait que les médias israéliens et étrangers n'étaient plus autorisés à pénétrer dans le territoire depuis plus de 14 jours.

Le Secrétaire général s'est entretenu avec le Premier Ministre, M. Olmert, le 18 novembre et avec le Ministre des affaires étrangères, M^{me} Livni, le 20 novembre, afin de leur exprimer sa profonde inquiétude devant les conséquences de la dégradation de la situation humanitaire à Gaza. Le Secrétaire général a à nouveau condamné les tirs de roquettes, mais il a également insisté sur le fait qu'Israël devait

respecter les principes humanitaires. Dans le cadre de déclarations publiques faites les 14 et 21 novembre, il a demandé avec insistance à Israël d'autoriser une circulation plus fluide vers Gaza des articles humanitaires dont il est besoin d'urgence, ainsi que du personnel des Nations Unies concerné, et il a souligné que les mesures qui aggravent les difficultés et les souffrances de l'ensemble de la population civile dans la bande de Gaza sont inacceptables et devraient cesser immédiatement. Le Secrétaire général se félicite que certains articles humanitaires et un peu de carburant aient pu pénétrer dans Gaza et il espère qu'Israël en facilitera de nouveau l'acheminement régulier. À cet égard, nous notons la reprise de la trêve négociée par l'Égypte et nous espérons qu'elle se prolongera.

Nous continuons de demander la libération du caporal israélien Gilad Shalit. Les efforts pour obtenir sa libération ainsi que celle d'une partie des 10 000 prisonniers palestiniens détenus en Israël n'ont aucunement progressé. Le Comité international de la Croix-Rouge n'a toujours pas pu avoir accès à Gilad Shilat, alors qu'il est en captivité depuis 27 mois.

En l'absence d'une réconciliation palestinienne, environ la moitié de l'ensemble des enseignants et un quart de tout le personnel de santé de Gaza continuent de faire grève, le mouvement ayant même été prolongé jusqu'à la fin de l'année. Selon l'Organisation mondiale de la santé, du fait des différends internes et des restrictions imposées aux importations vers Gaza, 95 médicaments essentiels et 174 fournitures médicales sont en rupture de stock.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violations des droits de l'homme qui seraient commises à Gaza sous le régime de facto du Hamas, lequel semblerait également y avoir renforcé son contrôle, séparant les institutions de Gaza de celles de l'Autorité palestinienne.

En Cisjordanie, les forces de sécurité palestiniennes continuent de progresser dans la mise en œuvre de la phase I des obligations de la Feuille de route en étendant leurs opérations de sécurité aux zones placées sous le contrôle de l'Autorité palestinienne. Le 25 octobre, l'Autorité palestinienne a déployé 550 nouveaux membres des forces de sécurité à Hébron. Une autre opération de sécurité a également débuté à Bethléem le 24 novembre. Elle devrait se poursuivre pendant toute la période de Noël.

Les forces déployées à Hébron ont pris des mesures pour faire respecter l'ordre public et pour

saisir les armes et les explosifs en circulation illégale. Nous constatons que ces dernières semaines, plus de 350 personnes affiliées au Hamas auraient été arrêtées en Cisjordanie, dont 250 à Hébron. Il importe que les suspects détenus pour crime ou pour des raisons de sécurité publique soient traités dans le plein respect des droits de l'homme et de la primauté du droit.

Il y a lieu de noter que malgré les efforts de sécurité de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie, on n'observe pas de réduction sensible des incursions des Forces de défense israéliennes (FDI) ni d'allègement des bouclages dans cette zone. Quelque 400 campagnes de fouille ont été menées pendant la période considérée. Le nombre d'obstacles à la circulation des Palestiniens en Cisjordanie s'élève à 630.

Le 29 octobre, après le moratoire de six mois sur les démolitions promis au représentant du Quatuor, Tony Blair, les autorités israéliennes ont repris la destruction des maisons et structures dépourvues de permis de construire dans la zone C de la Cisjordanie. Quarante-sept structures y ont été rasées et environ 150 Palestiniens ont été déplacés ou autrement touchés. Huit autres démolitions de maison ont été signalées à Jérusalem-Est, entraînant le déplacement ou touchant de diverses autres façons environ 50 personnes, y compris un homme et son épouse qui ont été expulsés de chez eux où ils vivaient depuis 1956. L'homme, qui avait été hospitalisé pour son diabète et d'autres problèmes de santé, est décédé le 23 novembre. Nous lançons un appel à la cessation des démolitions de maison en Cisjordanie conformément au moratoire, et demandons instamment qu'aucune action unilatérale ne soit entreprise à Jérusalem qui mine la confiance ou porte atteinte au statu quo dans la ville.

Dans ce contexte, il est profondément regrettable que les activités de peuplement en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, se poursuivent dans la grande majorité des colonies. Sur une note plus positive, nous constatons que le Gouvernement israélien a annoncé, le 2 novembre, son intention de mettre immédiatement fin à tout financement des implantations illégales en Cisjordanie. Une tentative de démantèlement d'une colonie près d'Hébron, le 26 octobre, a entraîné des violences de la part des colons qui ont fait huit blessés parmi les membres des forces israéliennes de sécurité et sept parmi les Palestiniens, dont une femme de 95 ans. Les colons ont affronté les FDI et des Palestiniens après la délivrance par la Cour suprême d'une ordonnance leur imposant de libérer un bâtiment à Hébron. Au total, il y a eu 30 attaques de colons

contre des Palestiniens durant la période considérée. Ces attaques ont été condamnées par de hauts fonctionnaires israéliens.

La construction de la barrière se poursuit, déviant de la Ligne verte pour déborder sur le territoire palestinien occupé, en contravention avec l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice. De même, au mépris des obligations israéliennes découlant de la phase I de la Feuille de route, les institutions palestiniennes de Jérusalem-Est demeurent closes sur ordre du commandement militaire israélien.

Les 22 et 23 novembre, la Conférence sur l'investissement en Palestine – Forum du Nord s'est tenue à Naplouse, attirant plus de 250 participants internationaux, y compris un certain nombre en provenance de pays arabes, en vue de promouvoir la Cisjordanie du Nord comme région propice à l'investissement.

L'Autorité palestinienne continue de renforcer sa gestion fiscale et a achevé le paiement de tous ses arriérés de salaire et auprès du secteur privé durant la période à l'examen. Le processus de budgétisation et de planification pour 2009 est totalement sur les rails. Le Ministère des finances a indiqué qu'à la mi-novembre, approximativement 1,6 milliard de dollars consacré à l'appui budgétaire direct avait été versé. Cependant, il est urgent d'accroître les promesses d'aide financière pour 2009 et d'appuyer l'Autorité en honorant dès que possible des engagements planifiés et réguliers.

Le représentant du Quatuor, Tony Blair, s'est rendu dans la région à deux reprises durant la période à l'examen et a poursuivi ses efforts afin d'assurer la mise en œuvre des mesures convenues avec le Gouvernement israélien en mai 2008, dans le but d'améliorer la situation sur le terrain, d'instaurer un meilleur climat économique et d'accroître les déplacements et le passage.

Le Coordonnateur spécial Robert Serry a rencontré des responsables du Gouvernement syrien à Damas, le 24 novembre, pour discuter de l'évolution régionale et appuyer le maintien des pourparlers indirects entre Israël et la Syrie. La situation dans le Golan syrien occupé reste calme, mais les activités d'implantation de colonies israéliennes continuent.

Pendant la période considérée, de nombreuses discussions ont eu lieu sur l'importance de l'Initiative de paix arabe en tant que point de départ essentiel pour atteindre l'objectif d'une paix régionale globale. Nous saluons l'initiative et les efforts du roi Abdullah d'Arabie saoudite qui ont abouti à la tenue ici, à New York, de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur le point de l'ordre du jour intitulé « Culture de paix », le 13 novembre. Comme le Conseil le sait, la réunion a rassemblé de nombreux dirigeants du Moyen-Orient, y compris le roi Abdullah de Jordanie et le roi Abdullah d'Arabie saoudite, les Émirats du Koweït et de Bahreïn, le Président Sleiman du Liban, le Président Peres, la Ministre des affaires étrangères Livni et le Président Abbas, ainsi que bien d'autres. En outre, le 20 novembre, l'Organisation de libération de la Palestine a fait paraître des publicités en pleine page dans des journaux israéliens afin de promouvoir l'Initiative de paix arabe auprès du public israélien.

Comme le mois dernier l'a démontré, le processus politique poursuit son chemin, mais l'évolution de la situation sur le terrain demeure le plus grand obstacle à l'instauration d'une paix durable. Il faut améliorer de façon tangible les conditions de vie et la sécurité des civils pour leur donner confiance dans le processus politique. Pour progresser au niveau des négociations et améliorer la situation sur le terrain, il est important que le Quatuor continue de faire avancer le processus en cette période de transition. De plus, le Secrétaire général a invité instamment le futur Président des États-Unis, M. Obama, à s'occuper au plus tôt de la question du Moyen-Orient.

Notre objectif commun reste clair : la fin de l'occupation qui a débuté en 1967 et la réalisation d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable vivant côte-à-côte avec Israël dans la paix et la sécurité. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens par l'intermédiaire d'une paix régionale globale au Moyen-Orient et l'application de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Pascoe, pour son exposé, qui, comme toujours, était très complet et équilibré.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres à des consultations officieuses afin de poursuivre notre discussion sur le sujet.

La séance est levée à 10 h 40